



IFRS en bref

Mars 2023



Cette Newsletter vous présente les derniers développements en matière de normes IFRS

IFRS : La version française de nos modèles d'états financiers 2022 est disponible !



Ce document, traduit en français, a pour objectif de vous aider dans l'élaboration des états financiers annuels IFRS au 31 décembre 2022. Il est à jour des dernières évolutions normatives.

[JE LIS LE DOCUMENT](#)

IFRS : découvrez notre nouvelle publication “ IFRS 16 – Sale and leaseback (for lessees and lessors) “

Notre guide relatif au traitement comptable des transactions de cession-bail selon IFRS 16, répond à des questions et aborde les principales difficultés rencontrées en pratique, au travers d'exemples concrets et de développements spécifiques, tant du point de vue du preneur, que du bailleur... Il illustre également les mécanismes spécifiques introduits par le récent amendement à IFRS 16 relatif aux transactions de cession-bail à loyers variables, publié en septembre 2022.



[JE DECOUVRE LA PUBLICATION](#)

Radio KPMG : écoutez le nouveau podcast !



Dans cette matinale, Radio KPMG nous apporte des éclairages sur les aspects formels et sur l'ordre du jour des Conseils et des Assemblées générales 2023.

[J'ECOUTE LE PODCAST](#)

KPMG vous accompagne

Les ressources de KPMG International



Consulter

Consultez nos autres publications "On en parle"



L'actualité réglementaire
des sociétés cotées



L'actualité comptable des
sociétés françaises

Radio KPMG



Rendez-vous sur notre
page dédiée



Téléchargez notre
application

Contact Accounting Advisory

Pour toute consultation technique notre équipe se tient à votre disposition



Contacter

L'équipe de la rédaction



Emmanuel Paret

Associé KPMG
Responsable de la doctrine comptable



Cristina Sandulachi

Senior Manager KPMG
Doctrine comptable



kpmg.fr



Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG*, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Pour plus d'informations, consultez notre [Déclaration de confidentialité générale](#).

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de [cliquer ici](#).

Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de [cliquer ici](#).

** «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.*

© 2023 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.